



Rejoignez le syndicat de la profession !



Cliquez ici pour adhérer en ligne



Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici

2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°53

Sommaire : CDEN/ Carte scolaire, Grève, Mouvement, Elections Espe, postes adaptés, réorganisation des secrétariats de circos sur Nice, Hors classe, CAPPEI, permutations, directeur spécialisé, temps partiel, réunions syndicales, agenda, retraite



Pendant les vacances nous relèverons courriers et mails et répondrons aux plus urgents
Permanence spéciale le 5 mars pour les résultats des permutations



Le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) s'est réuni ce jour.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu sont encore intervenus avec détermination.

Quelques ajustements positifs de carte scolaire ont pu être obtenus. [LIRE ICI](#)

- Ouverture à La Trinité Delahaye maternelle
- Levée de la fermeture sur Nice Corniche Fleurie maternelle
- Levée de la fermeture sur Nice Les Orangers élémentaire
- Levée de blocage à Pointe de Contes
- Ouverture d'une ULIS sur Nice, implantation à déterminer

CP et CE1 dédoublés

Groupe Scolaire Ariane Piaget/Prévert : + 3(avec 10 CP et 8 CE1)

Ariane Pagnol : + 3 (avec 6 CP et 5 CE1)

Ariane Cassin : + 2 (avec 6 CP et 5 CE1)

Concernant la création des postes de remplaçants BD circons (18), les implantations seront connues avant le mouvement des personnels.

Ouvertures à suivre en juin

Cannes Bocca Verrerie maternelle

Nice Ariane Mésanges maternelle

**Prochaine étape désormais: Ctsd du 14 juin
(date prévisionnelle).**

**Vous pourrez compter sur la détermination
des élu(e)s du SNUipp-Fsu !**



Grève Fonction publique le **JEUDI 22 mars !**

Toutes et tous mobilisé(e)s !

Pour les missions publiques, l'emploi et le pouvoir d'achat, la FSU, la CGT, Solidaires, FO, La fédération autonome, la CFE-CGC et la CFTC appellent ensemble les fonctionnaires à la mobilisation le 22 mars prochain.

Malgré la forte **mobilisation unitaire du 10 octobre** dernier, le président de la République et le gouvernement restent sourds aux revendications portées par les agents à cette occasion. Au gel du point d'indice, au rétablissement du jour de carence, à la hausse de la CSG mal compensée, aux coupes budgétaires et aux suppressions d'emploi viennent maintenant s'ajouter de **nouveaux projets** qui menacent directement le statut même de la Fonction publique et le périmètre de ses missions.

Lire la suite



**Serveur Iprof mouvement ouverture
entre le 16 mars et le 29 mars**

Le SNUipp-Fsu vous renseigne, vous informe, vous conseille, vous défend dans un souci d'équité et de transparence. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question en amont et pendant l'ouverture du serveur !

Le SNUipp-FSU 06, c'est 7 élu(e)s sur 10 à la CAPD

Toutes nos aides et tous nos conseils ICI

***La circulaire de l'IA est désormais parue. [Ici](#)**

ATTENTION pour les collègues à titre provisoire ou sans poste:
3 vœux géographiques obligatoires [Lire ICI](#)



Calendrier prévu

- 21 février 2018 : Publication de la circulaire de l'IA « Mouvement 2018 »

- 16 au 29 mars :

Ouverture du serveur lprof pour le mouvement à TD

- 6 avril : envoi des accusés de réception Mouvement dans les boîtes lprof des collègues - **DOUBLES au SNUipp !**

- Dès le 8 avril et au plus tard le 13 avril, je renvoie l'accusé de réception à l'IA si erreur. **COPIE au SNUipp dans tous les cas.**

- A partir du 16 avril : groupes de travail mouvement (vérification des barèmes ; des postes ; étude des priorités médicales)

- **Lundi** 15 mai : Capd du mouvement à TD.



Situation sociale particulière et grave : ICI

Possibilité de faire un dossier pour le mouvement auprès de l'assistante sociale du Rectorat

Annexe 2 + courrier + PJ à retourner avant le 16 mars 2018 à la conseillère technique du service social du Recteur + informez la Dipe 2

COPIE de l'annexe + du courrier au SNUipp pour suivi lors des groupes de travail



Première liste de postes vacants.

Le SNUipp-FSU vient de constituer une première liste de postes vacants dans la perspective du mouvement 2018. Cette liste n'est pas exhaustive et nous la compléterons au fur et à mesure des informations.

Ce travail de fourmi a demandé un énorme investissement des militants du SNUipp-FSU. Malgré tout il peut y avoir des oublis ou des erreurs. N'hésitez pas à nous contacter.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu vous rappellent cependant que tout poste est susceptible d'être vacant.

Nous conseillons à chacun(e) de demander tous les postes qui les intéressent, vacants ou non.

Ils sont ici



Samedi 17 mars 8h30 – 11h30 Nice Ecole La Digue des Français mixte 2 - Réunions Spéciale

Permanences au siège du SNUipp-FSU tous les jours pendant la période du mouvement.



Le SNUipp-Fsu largement en tête à l'ESPE !

Malgré une participation qui n'a pas été à la hauteur, les entrants dans le métier ont choisi majoritairement notre liste. Seule la FSU a été en capacité de faire une liste complète (tous centres représentés 1er et second degré)



Un groupe de travail chargé d'étudier les demandes de postes adaptés s'est réuni le 21 février à l'IA.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu sont largement intervenus et ont suivi de près les travaux en lien avec les doubles fournis par les collègues.

Les postes adaptés de courte et longue durée sont destinés à des collègues dont les pathologies graves les empêchent d'être en classe.

L'objectif est de préparer un retour devant élèves ce qui n'est malheureusement pas toujours possible.

L'IA dispose de 12 postes :

8 sont occupés par des collègues en PALD (4 ans renouvelables)

2 sont occupés par des collègues en PACD (3 ans maximum).

Lors de ce groupe de travail 2 sorties du dispositif ont été prononcées pour 2 entrées.

2 postes restants ont été pris pour un an pour abonder le dispositif des allègement de service (8 possibilités supplémentaires).



Réorganisation des secrétariats de circonscriptions sur NICE : manque de concertation total ! Et un impact pour les secrétaires en premier lieu mais aussi les collègues dans les écoles !

Courrier de la FSU, co signé par le SNASUB-Fsu, le SNUipp, le SNPI Fsu, et adressé au Recteur le 23 février 2018

Nous vous écrivons suite à une interpellation des 7 secrétaires de circonscriptions de Nice qui nous signalent une réorganisation du fonctionnement des circonscriptions.

Les IEN ont eu une réunion le 20 février au soir avec l'IA, l'IENa et Mme Périer au sujet du déménagement, mais qui, au final, s'est transformée en une annonce d'un changement complet avec mutualisation des secrétariats, et perte d'un poste à 70%. Annonce confirmée le 22 février par une réunion avec les secrétaires de circonscription.

Il serait prévu :

- 3 postes de secrétariat, chacun chargé de deux circonscriptions
- 1 poste de secrétariat chargé d'une circonscription et de la formation REP+
- 2 postes dédiés au remplacement
- suppression du poste de contractuel à 70%.

Lire la suite [ICI](#)



Avancement à la Hors classe des PE au 01/09/2018

La note de service n°2018-025 du 19,02,18 relative à l'avancement à la HC des PE au titre de l'année 2018 a été publiée au BO n°8 du [22 février 2018](#).

Les modalités d'accès à la hors classe évoluent en raison de la mise en place de PPCR et du principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide.

Cette note de service abroge la NS n°2017-028 du [20 février 2017](#).

Cette année est une année transitoire.

Les CAPD devront se tenir impérativement avant le [31 mai 2018](#) pour un accès à la Hors classe au 1er [septembre 2018](#).

Le ratio de promu-es/promouvables n'est pas encore arrêté, il sera communiqué aux recteurs au printemps prochain, qui devront procéder à la répartition du contingent entre les différents départements.

Lire la suite

Fiche syndicale de suivi à nous renvoyer par mail [ICI](#)



Un groupe de travail chargé d'étudier les candidatures aux formations du Cappei s'est réuni le 21 février à l'IA.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu sont largement intervenus et ont suivi de près les travaux en lien avec les doubles fournis par les collègues (3 demandes, dont nous avons copie, ont d'ailleurs été rajoutées au document initial car omises par l'administration). A noter que le SNUipp-Fsu a été la seule organisation syndicale à intervenir en séance.

Le SNUipp a également demandé à abonder le nombre de départs eu égard aux besoins importants sur le terrain.

13 départs l'an dernier pour 37 candidatures (10 départs Cappei + 3 départs de titulaires d'un Capa sh retenus sur des modules de professionnalisation). **31 candidatures cette année, en diminution donc, et 16 départs à ce jour prévus** (dont 3 départs de titulaires d'un Capa sh retenus sur des modules de professionnalisation).

[Lire la suite](#)



Changer de département

Les résultats des permutations informatisées seront connus pendant les vacances **le 5 mars**. Les militant(e)s du SNUipp-FSU tiendront une permanence ce jour là pour informer les collègues.

JE POSE MA CANDIDATURE

Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école ou d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée et d'école annexe ou application. Année scolaire 2018-2019

[Circulaire](#)

Annexe conditions d'inscription EAS 2018

Notice de candidature Art 4 – 6 et 7 2018

Notice de candidature Art 5 2018

Copie au SNUipp-FSU pour suivi en commission paritaire

**Mon
temps
partiel**

Demandes de TEMPS PARTIEL 2018

Comme l'an dernier, le SNUipp-Fsu demandera à l'IA d'accorder toutes les demandes de temps partiel quelles qu'en soient les raisons.

Cependant, l'an dernier encore l'IA a refusé des temps partiels sur autorisation.

Les entretiens de temps partiel auront lieu le **11 avril et le 30 mai**.

Lire ici



2ème série des demi journées INFOS Syndicales du SNUipp-FSU (du 17 Mars au 7 avril)

Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !

OUVERTES à TOUTES et à TOUS

Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !

Dates, lieux et modalités ici



AGENDA provisoire

MARS

5 mars: résultats permutations informatisées (changement de département) - Permanence au SNUipp-Fsu

17 mars au 7 avril: réunions Infos syndicales SNUipp-Fsu

21 mars : CAPD: refus disponibilités, Départs Cappei, Ddeass, LA PE ...

16 au 29 mars : MOUVEMENT à Titre définitif 2018: OUVERTURE du serveur lprof. PERMANENCES Mouvement durant toute la durée du serveur



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : [04 92 00 02 00](tel:0492000200) - Fax : [04 93 35 75 52](tel:0493357552)

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous

et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos